Aurélie Hemblenne
http://aureliehemblenne.be
0473/55.69.93

Visite d'achat d'un cheval

L'achat d'un cheval n'est pas quelque chose d'anodin. C'est en général une décision longuement réfléchie, suivie d'un certain nombre d'essais, pour enfin désigner l'heureux élu. Mais reste encore une incertitude, ce cheval que vous avez choisi, que vous voyez déjà comme votre champion, va-t-il "passer la visite" ? Et après tout, la visite d'achat d'un cheval, est-ce vraiment nécessaire ?
De nombreux futurs propriétaires, qu'ils la considèrent comme un passage obligé ou non, ne savent pas vraiment à quoi elle sert, ni comment cela se passe.

* La visite d'achat d'un cheval, à quoi ça sert ?

C'est un vétérinaire qui effectue la visite d'achat. Son but est de déterminer si le cheval est en bonne santé et apte physiquement à l'usage que le futur propriétaire envisage.
La première chose est donc de savoir exactement ce que vous souhaitez pratiquer comme sport avec votre futur cheval.
Un cheval peut avoir un avis vétérinaire favorable pour du loisir en extérieur et défavorable pour du CSO à haut niveau.
Si vous envisagez une pratique en compétition intensive, même si ce n'est pas pour tout de suite, il est important de le signaler au vétérinaire que vous avez choisi.



Ensuite, la visite d'achat permet de faire un "état des lieux" du cheval au jour J.
Le vétérinaire ne peut malheureusement pas prédire l'avenir. Il va examiner le cheval pour chercher à dépister d'éventuelles pathologies présentes ou susceptibles d'arriver. Il peut ainsi signaler un souffle cardiaque ou un début d'arthrose pouvant conduire à une boiterie.
Cependant, un cheval peut avoir une visite parfaite et se faire une tendinite sévère deux semaines plus tard et se retrouver immobilisé. Il peut également ne pas avoir les aptitudes lui permettant de s'illustrer dans la discipline choisie.
Le vétérinaire évalue l'état de santé du cheval mais il n'a pas le pouvoir de déterminer si c'est un futur crack.

Aurélie Hemblenne
http://aureliehemblenne.be
0473/55.69.93

Le terme de "passer la visite" est donc assez mal choisi. La conclusion de la visite n'est jamais "oui" ou "non". Le vétérinaire donne en réalité un facteur de risque en fonction du cheval et de l'utilisation envisagée, mais le cheval n'est jamais déclaré "apte" ou "inapte".
S'il n'a pas repéré d'anomalie particulière, le risque est jugé faible. S'il a trouvé des signes de pathologies sévères pouvant empêcher le cheval de travailler au niveau escompté, le risque est jugé élevé. Cependant, c'est toujours l'acheteur qui prend la décision finale.
Ainsi, on connaît de grands champions qui ont été "refusés" en visite d'achat et ont fait une carrière à haut niveau par la suite. Le risque était peut être trop élevé et l'acheteur a choisi de ne pas le prendre.

* Comment se passe une visite d'achat ?

Si chaque vétérinaire a son propre fonctionnement, la visite d'achat d'un cheval reste un acte assez standardisé. Les examens réalisés sont quasiment toujours les mêmes, seul l'ordre peut varier.
C'est l'acheteur qui a le libre choix du vétérinaire. Le vendeur peut refuser puisqu'il reste le propriétaire actuel du cheval, cependant il risque de perdre la vente.

1) Vérification de l'identité du cheval

Tout d'abord, le vétérinaire va vérifier l'identité du cheval, à l'aide du signalement présent dans le livret du cheval et dm'un lecteur de puce. Il va également vérifier que le cheval est correctement vacciné et enregistré.

2) Examen général du cheval

Le vétérinaire va ensuite réaliser un examen général complet du cheval. Il ausculte le cœur et les poumons, palpe les veines jugulaires, les ganglions, vérifie la température, les dents, les yeux, l'absence de problème de peau, etc.
Il peut par exemple vous mettre en garde au sujet d'une petite verrue qui vous paraissait insignifiante mais qui pourrait se développer si c'est un sarcoïde.

3) Examen orthopédique

Il réalise ensuite ce qu'on appelle un examen orthopédique. Celui-ci sert à dépister d'éventuelles boiteries.



Visite d'achat d'un cheval

Aurélie Hemblenne
http://aureliehemblenne.be
0473/55.69.93

À l'arrêt, il palpe et manipule le dos et chaque membre du cheval, observe les aplombs, et sonde les pieds à l'aide d'une pince.
Il observe ensuite le cheval en mouvement, en général sur sol dur puis sur sol mou, aux trois allures.
Le vétérinaire réalise également en ligne droite ce qu'on appelle "les flexions".
Il s'agit de maintenir fléchi un des membres du cheval en exerçant une contrainte sur les articulations pendant une minute. Le cheval part ensuite directement au trot.
Ce test permet de dépister d'éventuelles douleurs articulaires.
Au cours de ces examens, il évalue aussi le comportement du cheval et peut vous mettre en garde si celui-ci est difficile ou particulièrement sur l'œil.
Enfin, en fonction de l'examen physique du cheval et de la demande de l'acheteur, il va réaliser ou non des examens complémentaires.

* Les radios, c'est obligatoire ?

Traditionnellement, on considère qu'il y a la visite d'achat "avec radios" pour le cheval de sport et "sans radios" pour le cheval de loisir.
En réalité, il y a un certain nombre d'examens complémentaires possibles et c'est l'acheteur qui est libre de choisir ce qu'il veut faire. Le seul frein est alors le budget qui est en général proportionnel au prix du cheval.
Cependant, si vous avez envie de faire faire plein d'examens, même coûteux, pour un cheval que vous ne payez pas très cher, vous en avez tout à fait le droit et inversement. Votre vétérinaire peut vous faire un devis pour que vous connaissiez les tarifs des différents examens et vous conseiller sur les plus judicieux.
Encore une fois, les examens complémentaires ne permettent pas de prédire l'avenir mais d'évaluer le plus précisément possible le risque que représente l'achat du cheval.

1) Les radiographies :



C'est l'examen le plus fréquemment demandé. On peut choisir de faire un bilan complet ou simplement un ou deux cliché sur les conseils du vétérinaire en cas de doute (une flexion de jarret positive par exemple). Le prix est proportionnel au nombre de clichés.

2) La prise de sang :

Elle peut être obligatoire dans le cadre d'un export, dans ce cas, il vaut mieux commencer par là avant de faire plus d'examens. Sinon, elle peut permettre de faire un simple bilan ou de faire une recherche de produits dopants. Cela peut être une sécurité car il est difficile d'avoir une confiance aveugle dans le vendeur, cependant le coût est élevé (environ 200€ en moyenne, parfois jusqu'à 300).

Aurélie Hemblenne
http://aureliehemblenne.be
0473/55.69.93

3) La fibroscopie :

Elle permet de vérifier le larynx et les voies respiratoires supérieures. On l'utilise généralement dans le cadre d'une suspicion de cornage chez le cheval.

4) Les échographies :

Elles peuvent permettre de vérifier l'aspect des tendons du cheval. On les réalise rarement en routine, c'est en général en cas de suspicion de tendinite (tendon épaissi, grosse molette,etc) ou à la demande de l'assurance si le cheval doit être couvert pour invalidité.
Cette liste n'est pas exhaustive, l'acheteur peut demander d'autres examens. Cela va parfois jusqu'à l'IRM pour un cheval de très grande valeur ou encore une échographie ovarienne pour une future poulinière.
Ce sont ces examens qui rendent le prix de la visite d'achat d'un cheval très variable. Comptez ainsi 100 à 200 € pour la visite clinique en moyenne, puis entre 25 et 40€ par cliché radio soit entre 250 et 400 pour un bilan de 10 clichés. Le prix peut aussi varier si le cheval doit être tranquillisé ou en fonction du déplacement du vétérinaire.

* Conclusion

Vous l'aurez compris, la visite d'achat d'un cheval est un examen approfondi, accompagné d'examens complémentaires plus ou moins poussés. Son but est de vous donner le maximum d'éléments afin de valider ou non l'achat du cheval. Elle représente un budget non négligeable mais ce n'est rien à côté de l'entretien d'un cheval qui n'est pas capable de faire ce pourquoi on l'a acheté.
On peut voir l'achat d'un cheval comme un pari sur l'avenir, à chacun de choisir de miser plus ou moins gros, le vétérinaire va simplement vous donner la cote en évaluant si votre pari est plus ou moins risqué.